

Sujet : [INTERNET] UNITECH

De : LOYE Brigitte <brigitte@orange.fr>

Date : 02/12/2019 16:49

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Bonsoir Monsieur ou Madame,

Vous trouverez ci-joint ma contribution à l'enquête d'utilité publique pour UNITECH.

Bien cordialement,
Brigitte LOYE=

—Pièces jointes :—

Enquête publique UNITECH SERVICES SAS.pdf

30 octets

Enquête publique UNITECH SERVICES SAS

2 décembre 2019 – Brigitte LOYE – ÉCLARON

Monsieur ou Madame le Commissaire enquêteur,

A première vue, la décision que doit prendre prochainement Madame le Préfet – valider ou non le dossier de demande d'installation d'UNITECH – pourrait sembler une simple évidence. Quelques dizaines d'emplois proposés à un territoire qui en manque cruellement ne saurait se refuser. Cette affirmation est tout à fait juste. Cependant, la réflexion ne peut en aucun cas s'arrêter là, un peu comme une personne qui ne saurait accepter un emploi ou de l'argent à n'importe quel prix.

Quand on parcourt l'ensemble des documents fournis par le site internet de la Préfecture de la Haute Marne, ainsi que les articles de presse régionale et nationale sur le sujet, on prend conscience que cette décision s'avère en fait très compliquée.

Pour ma part, après consultation de personnes aux profils très variés, et puisque vous incitez les simples citoyens à exprimer leur avis, **il me semble que les risques encourus – sur l'environnement, sur l'image du département (facteur numéro 1 du développement économique), et sur la foi des habitants envers les institutions – sont beaucoup trop grands pour pouvoir autoriser le dossier en l'état.**

1. AU NIVEAU NATIONAL

- **L'énergie nucléaire fait débat en France, comme partout dans le monde d'ailleurs.**
Cette production pose questions à toute personne qui veut bien s'en poser car ses déchets – en l'état actuel de la recherche - sont hautement toxiques et donc très dangereux, et que les accidents déjà produits sont des catastrophes absolues.
Ce sujet n'est donc pas un sujet comme les autres et absolument tout ce qui le concerne – de près ou de loin – devient de fait, extrêmement sensible et délicat.

Je le dis d'autant plus facilement que je ne suis personnellement pas hostile par principe au nucléaire, notamment pour la quantité d'énergie et le bon bilan carbone qu'il donne à la France, et que je n'ai jamais milité au sein d'une association écologiste (Pour tout dire, j'ai même mis beaucoup de temps à prendre conscience des enjeux environnementaux, un peu aidée par mes filles de 25 à 16 ans et leurs amis).
- **Comme le domaine est très délicat, le lieu d'implantation d'une simple laverie pour les centrales existantes devrait faire l'objet d'un consensus, ou à minima ne pas créer de nouvelles incompréhensions, polémiques ou conflits.**
Or à ce jour, trop d'arguments d'experts, d'autorités compétentes ou d'associations viennent semer le doute, perturber notre bon sens – voire troubler les consciences...
- **L'endroit le plus consensuel pour le nettoyage du matériel des centrales nucléaires existantes reste le lieu d'implantation de ces centrales :**
 - car les centrales bénéficient de contrôles très suivis de l'ASN et d'autres autorités.
 - pour éviter les risques liés au transport.
 - pour ne pas multiplier les lieux pollués à un moment où l'enjeu environnemental devient visiblement crucial et nous oblige à penser et à agir différemment (il serait bon de commencer dès maintenant).
- **L'externalisation des services est à la mode depuis les années 80/90 mais beaucoup d'entreprises en pointe changent aujourd'hui d'optique.** L'externalisation ne convient pas à toutes les situations et d'ailleurs, la rationalisation du fonctionnement et des coûts peut se faire de beaucoup d'autres façons.

2. AU NIVEAU LOCAL

Le lieu et le procédé choisis par UNITECH pour ses activités de nettoyage de matériels radioactifs posent problèmes à trois niveaux :

1. **Un risque d'atteinte grave à l'environnement et principalement à nos ressources si précieuses en eau potable.**
2. **Un risque d'atteinte à l'image d'environnement préservé de notre territoire et donc à son principal atout de développement.**
3. **Un risque d'atteinte à la confiance des citoyens envers l'État et les autorités officielles.**

1) UNE ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

- **LA NATURE DE LA POLLUTION générée par cette activité est avérée, reconnue et grave : radioactivité, détergents chimiques, métaux lourds** (poussières métalliques de plomb, mercure, arsenic, antimoine, cobalt, et cadmium). Certains éléments sont même scientifiquement reconnus comme cancérogènes et mutagènes à des doses infimes.
- Le directeur d'UNITECH certifie que les doses qui seront rejetées quotidiennement dans la nature respectent les normes légales en la matière. Mais l'ensemble de la communication d'UNITECH semble tout de même en mode « *circulez, il n'y a rien à voir...* ». Ce qui est finalement assez troublant et dérangent pour les habitants, certes néophytes, mais pour le moins concernés...
- **De nombreuses remarques d'autorités compétentes et d'experts viennent confirmer ces craintes :**
 - **La quantité effective des métaux lourds rejetés dans l'atmosphère n'est pas donnée (ARS).**
 - **Le risque sanitaire et l'impact sur la santé des gens n'est pas « finement estimé » (ARS).** (Or je ne connais personne en Haute Marne qui veuille prendre le moindre risque avec sa santé, celles de ses parents et enfants pour la gloire d'UNITECH...)
 - **La contamination des végétaux consommés, les légumes à feuilles et les fruits n'a pas été étudiée. La contamination des poissons via la chaîne alimentaire n'a pas été prise en compte. (ARS)**
 - **L'étude de la question de la rétention et de l'accumulation de l'uranium dans le milieu au fil des mois et des années n'a pas été réalisée.** (Expert en hydrogéologie mandaté)
 - **L'étude du risque que l'uranium soit un jour relâché par modification des conditions physico-chimiques n'a pas été réalisée.** (Expert en hydrogéologie mandaté)
 - **Les données sur l'usage pourtant prévisible de produits très agressifs pour nettoyer l'ouvrage manquent également.** (Expert en hydrogéologie mandaté)
 - **Etc.**
- Je ne suis pas experte en cette matière, mais mes cours de biologie et d'écologie m'ont appris que **le rejet quotidien d'eau chaude et d'un ph basique modifie l'ensemble de l'écosystème d'un cours d'eau** (d'ailleurs déjà soumis en ce moment à des modifications rapides par le réchauffement climatique). Rien n'est mentionné à ce sujet également.
- **LE LIEU DE DÉVERSEMENT DE CES EAUX USÉES SEMBLE TOUT AUSSI SURRÉALISTE :** directement dans la Marne qui alimente en partie, et entre en contact avec des zones de captage de diverses sources d'eau potable de communes situées en aval.
L'activité d'une entreprise privée a-t-elle le droit de faire prendre un tel risque aux sources d'eau potable d'autres communes ? Est-ce juste ?

L'avis de ces maires concernés et qui ont sans doute réalisés de lourds investissements pour la protection de leur eau potable ne devrait-il pas être déterminant ? Peuvent-ils espérer le même développement de leur village avec un tel risque sur l'eau potable ?

En France, la liberté des uns peut-elle asservir les autres ?

▪ **LES VARIATIONS TRÈS IMPORTANTES DE NIVEAU DE LA MARNE ET DE LA NAPPE PHRÉATIQUE QUI SONT UN FAIT TOUTS LES ANS POSENT PROBLÈMES.**

- Le niveau d'eau et le débit de la Marne peuvent être extrêmement bas certains étés, de plus en plus fréquents, et même parfois depuis le printemps jusqu'à l'automne (en 2018 par exemple). A ces moments-là, la pollution sera alors très concentrée. Les « *normes en vigueur* » seront-elles encore respectées ?
- À d'autres moments tout aussi récurrents, au printemps généralement, la vallée subit de très fortes inondations, les cours d'eau et la nappe étant complètement saturés. Selon les experts, le réchauffement climatique nous fera subir des épisodes extrêmes que l'on constate malheureusement déjà. Cette situation ne va donc pas s'améliorer.

L'Autorité Environnementale a d'ailleurs – d'après ce que j'ai lu sur certaines contributions - fortement déconseillé ce lieu d'implantation pour UNITECH à cause de ce risque fort d'inondation des installations par la remontée de la nappe.

Pouvons-nous prendre le risque de contaminer la nappe phréatique avec toutes les graves conséquences que cela entraînerait ?

▪ **Le fait d'utiliser quotidiennement de très grosses quantités d'EAU POTABLE pour le nettoyage de ce matériel radioactif ne semble pas raisonnable également.**

L'eau potable est devenu une ressource rare et précieuse. C'est vrai au niveau mondial, mais ça l'est aussi de plus en plus au niveau local. De nombreuses communes en manquent tous les ans, de nombreux agriculteurs ont du souci pour abreuver leurs animaux tous les ans, et selon les experts et le gouvernement, ce fait ira hélas aussi en s'aggravant dans les décennies à venir...

La protection de l'eau potable est d'ailleurs une politique publique très rigoureuse depuis longtemps et nous y avons mis collectivement énormément d'énergie et d'argent (à juste titre).

N'y a-t-il vraiment aucune autre solution ? Aucun autre procédé ?

2) UNE ATTEINTE AU SEUL VÉRITABLE ATOUT DE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE DÉPARTEMENT : SA NATURE.

La Haute Marne est peu connue en France. En plein cœur de la fameuse « diagonale du vide » des territoires dits périphériques, elle souffre beaucoup - culturellement, socialement et économiquement - et perd ses habitants et ses activités. Elle ne pourra jamais rivaliser avec de grands centres ou de nombreux territoires à l'attractivité nettement plus évidente et ce constat est angoissant.

Néanmoins, beaucoup dans les mairies, le Département et la Région, comprennent que CETTE DIFFERENCE PEUT SE JOUER EN ATOUT.

La Haute Marne a un avantage de taille, sa qualité de vie : les grandes forêts (parc national récemment inauguré), les lacs et les rivières, la campagne cultivée, les villages et leur patrimoine, les villes à taille humaine et leurs services très accessibles.

D'autant que depuis 20 ans, les collectivités locales ont toutes réalisé de grands investissements de remise à niveau : rénovation des villes et villages, haut débit, restauration du patrimoine, équipements scolaires et culturels, équipements de santé, etc.

Cet atout devient de plus en plus évident et pourrait même devenir décisif dans les décennies à venir avec la volonté de beaucoup de jeunes de développer d'autres façons de vivre et de créer.

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE vient d'ailleurs de lancer une vaste opération de promotion de son cadre de vie, « *atout indéniable qui fait toute la force du département* » (avec, par exemple, la campagne d'affichage Gare de l'Est : « *La Haute Marne respire et inspire* »). C'est un travail de longue haleine, sans doute très difficile car la concurrence est vive, mais qui peut rassembler et mobiliser toutes les forces vives.

Quel stratège sacrifie son meilleur atout ?

Quel élu et quel habitant se porte volontaire pour gâcher tout ce travail, tout cet argent, et cette belle espérance ?

Peu de monde sans doute, mais comme le disait Albert EINSTEIN « *Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui les regardent sans rien faire* ».

3) UNE ATTEINTE À LA CONFIANCE DES CITOYENS ENVERS LES AUTORITÉS

- Demandez à une personne non encore informée de lire les avis de l'ARS par exemple. Je vous assure qu'elle va vite écarquiller très largement les yeux et relire une deuxième fois pour tenter de comprendre... Les mises en garde, les risques et les dangers pour les habitants et l'environnement sont clairement identifiés et détaillés... Pourtant l'avis est favorable, après avoir été dans un premier temps défavorable.

Comment ne pas se poser de questions ? Les responsables ne veulent pas prendre leurs responsabilités ? Subissent-ils des pressions ? De quel ordre et de la part de qui ?

- **LES PRÉCONISATIONS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES NE SEMBLENT PAS À LA HAUTEUR DES RISQUES.**

Un seul exemple : Extraits de l'avis de l'ARS du 8 novembre 2019 :

« Le point de rejet des effluents est prévu dans la rivière Marne, à proximité immédiate des périmètres de protection de deux captages alimentant la commune de VECQUEVILLE. Ces captages puisent l'eau de la nappe alluviale dont la qualité est fortement influencée par celle de la rivière Marne » .../...

Au vu de ces éléments, l'Agence Régionale de Santé demande :

.../... un caniveau, un point de prélèvement des sédiments, une interprétation de tous les éléments de contrôles, une transmission systématique des résultats de l'activité radiologique, la réalisation d'analyses trimestrielles, une information immédiate des services de la DREAL et de l'ARS, en cas de dépassement du niveau de radioactivité mesuré dans les sédiments de la Marne .../...

Je résume avec mes propres mots et de façon plus directe : « La Marne sera effectivement polluée mais on vous demande de bien suivre tout cela... »

- **L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE EST PLUS CLAIR.**

Il dit que le projet Unitech est inacceptable au vu des études d'impact et de danger et au vu du risque inondations.

(D'après ce que j'ai pu lire sur certaines contributions car le rapport de l'Autorité Environnementale ne figure pas en tant que tel sur le site de la Préfecture)

Cette autorité de l'État est compétente en matière d'environnement. Comment une entreprise privée peut s'affranchir de son avis ? Une telle activité avec de tels risques devrait travailler sous le contrôle permanent, à chaque étape de l'élaboration du projet, de ce service chargé de représenter et de défendre le bien commun.

- **L'unité de décontamination de matériel radioactif (autres que les vêtements) et l'entrepôt de leasing ne figurent pas dans l'enquête publique.**
Pour quelle raison ? L'enquête publique est-elle régulière ?

- **Madame le Préfet de la Haute Marne a exposé les priorités de sa mission devant les maires de le 5 octobre 2019. La deuxième priorité porte sur LA PROTECTION DE L'EAU :**

« Deuxième point d'avenir : l'élaboration conjointe d'une stratégie globale en faveur de l'eau, dans toutes ses dimensions :

GEMAPI, sécurité et qualité des captages, assainissement, prévention des pénuries d'eau potable dont plusieurs communes ont souffert cet été.

Gestion raisonnée de son usage, au bénéfice de nos agriculteurs, de nos éleveurs si durement éprouvés, et plus généralement l'ensemble de la population.

La crise sécheresse que notre département a connue ces dernières années nous impose ambition en la matière, et les outils législatifs dont nous disposerons, nous le permettrons.

Je suis à votre disposition avec l'ensemble des services de l'État, pour cet avenir là »

Très belle déclaration. La très grande majorité des maires a sans doute adhéré en tous points. Personnellement, j'adhère également. Mais la condition de la crédibilité d'une telle déclaration du représentant de l'État est la cohérence et notamment le courage de ne pas autoriser l'établissement d'une activité de pollution de l'eau.

- Je ne vais pas détailler ici les problèmes de confiance des citoyens envers les autorités (quelles qu'elles soient) mais je peux vous assurer, pour avoir de nombreux échanges avec des personnes de tous milieux, que la situation de ce point de vue est assez grave. Plus personne ne croit plus personne.
À ce moment-là, il ne faut pas s'étonner que seuls ou quasiment seuls « *les bas instincts* » ou « *les passions tristes* » comme l'exprime Le Président de la République, sont à l'œuvre et trouvent de l'énergie.

CONCLUSION

La volonté exprimée par Madame le Préfet de faire bénéficier le territoire de nouveaux emplois est tout à fait compréhensible et louable mais cela ne peut se faire à n'importe quel prix.

Je me permets d'ailleurs cet aparté : avons-nous vraiment tout essayé en la matière ?

Par exemple, de nombreuses entreprises, des artisans, des restaurateurs, des associations de service à la personne etc., se plaignent toujours de ne pas trouver preneurs aux emplois qu'ils proposent.

N'est-il vraiment pas possible de mieux travailler ensemble pour faire coïncider les offres et les demandes, car ce sont beaucoup plus que quelques dizaines d'emplois qui sont ici en jeu. Bassin par bassin et même entreprise par entreprise, ne peut-on vraiment pas mobiliser les institutions sur l'ensemble des problématiques (formation, transport, logement, éducation aux devoirs de chacun ou exigence, etc.) sans tabous, avec renouvellement des esprits et résultats ? Ce serait bien pourtant...

Je termine en citant le premier ministre Edouard PHILIPPE : (Tribune de ce matin 2 décembre, HUFFPOST)

« Je crois au changement par l'innovation et la pression que nous, citoyens et consommateurs, pouvons exercer. Je pense tout à fait possible de bâtir un modèle économique qui produise des richesses donc de l'emploi, sans gaspiller, sans salir, sans contaminer, ni détruire... »

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur ou Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma sincère considération.

